

Elle ajoute : " J'ai traversé le pays qu'ils habitent, ils ont de jolis petits villages, bâtis sur le modèle français ; on y retrouve nos maisons de fermiers ; c'est gai, propre comme au bon temps où la province existait encore. Ils se réunissent le dimanche et ils dansent joyeusement au son du fifre et du tambour, ils ont aussi leurs mâts de cocagne, leurs jeux de boule, et l'on retrouve chez eux cette bonne et franche gaieté, qui délaie agréablement de la roideur austère et tant soi peu hypocrite du Yankee."

La petite ville de Kankakee a perdu un peu de sa physionomie canadienne, depuis que le chemin de fer de l'Illinois Central, en la développant promptement, a ajouté un surplus considérable à son ancienne population, alors moins élevée que celle de Bourbonnais. Levasseur avait fait tout en son pouvoir pour obtenir une station à Bourbonnais. Mais la compagnie du chemin de fer ayant fait l'acquisition d'une certaine étendue de terrains à Kankakee, refusa d'accepter son offre d'un don de terrain dans ce but. C'est sans doute à ce refus de la compagnie que Bourbonnais doit d'avoir conservé sa physionomie si essentiellement française : autrement il eût subi le sort de Kankakee.

Si Bourbonnais n'a pas l'importance commerciale de Kankakee, en revanche, il lui est supérieur par ses établissements d'éducation, qui répandront sur cette localité l'éclat dont brillent toujours les grands centres littéraires.

Son superbe collège vient d'obtenir une charte universitaire, et lui rivalisera bientôt avec les maisons d'enseignement les plus considérables de l'état de l'Illinois. Fait important à signaler, c'est le seul collège canadien classique qui existe aux Etats-Unis, où l'instruction de nos compatriotes est loin malheureusement d'être à la hauteur de leurs besoins.

Ce collège a été fondé par les Clercs St. Viateur, cette excellente congrégation enseignante qui, après avoir fait tant de bien dans le district de Montréal, commence à se répandre aux Etats-Unis. Ces dévoués religieux partirent de Montréal pour aller fonder cet établissement, à la demande du Révd. M. Côté, le curé actuel de Chicago, qui sacrifia la belle cure de Bourbonnais en faveur de la nouvelle communauté. Aussi si Bourbonnais a raison de se-norgueillir d'avoir un grand établissement français d'éducation, il le doit en bonne partie au Révd. M. Côté, qui ne recula devant aucun sacrifice pour le doter de cette institution qui sera dans l'avenir son plus beau titre de gloire.

Les Sœurs de la Miséricorde vinrent s'établir à Bourbonnais en 1850, mais elles n'y séjournèrent que deux ans, et elles furent remplacées en 1857 par les Sœurs Marianites, de South Bent, qui abandonnèrent aussi la localité en 1859. Les Sœurs de la Congrégation s'établirent en 1860 à Bourbonnais qu'elles n'ont cessé d'occuper depuis, elles ont à leur disposition un fort beau couvent à deux étages, où se presse tous les ans un nombreux essaim de jeunes filles qui vont y puiser la véritable instruction chrétienne.

A l'époque où Bourbonnais n'avait pas de curé résident, il était desservi par des missionnaires qui s'y rendaient de temps à autre. Le premier apôtre de la localité fut le Révd. M. Crevier, de Vincennes. Le second Mgr. de St. Palais, aujourd'hui évêque de Vincennes, était lié d'amitié avec Levasseur, dont il était toujours l'hôte durant son séjour à Bourbonnais. Il fut remplacé par le Révd. M. de Pontevisse, qui bâtit la première chapelle formée de poutres grossières, à l'endroit même où s'élève aujourd'hui le magnifique presbytère de la localité. Cette humble chapelle fut remplacée plus tard par une église en bois qui devint la proie des flammes à l'époque où Chiniquy desservait la paroisse. L'église que l'on éleva ensuite sur ses ruines fut construite en pierre sous la direction du Révd. M. Gingras.

Lorsque Chiniquy commença sa funeste croisade contre l'église catholique, il entraîna dans l'erreur tant de milliers de nos compatriotes des Illinois, la plupart des habitants de Bourbonnais, fascinés par sa parole entraînante et pleine d'artifices, dominés par l'ascendant qu'il avait su prendre sur eux, ne surent pas résister à ses pernicieux appels et glissèrent avec lui sur la pente de l'abîme. Mais Levasseur ne se laissa pas déborder par le courant de l'erreur. Il refusa d'apostasier, d'abandonner la foi de ses pères, et il fut l'un des premiers à dénoncer le nouveau Luther, qui abusait si odieusement de la confiance que ses services à la noble cause de la tempérance lui avaient acquise parmi la population canadienne.

Nos compatriotes de Bourbonnais, malgré tout l'empire qu'avait su prendre Chiniquy sur eux, commencèrent peu à peu à rentrer dans le giron de la foi, lorsqu'ils virent arriver parmi eux, au mois de décembre 1856, un homme comme le regretté M. le Grand Vicairé Désaulniers, de St. Hyacinthe, qui travailla avec beaucoup de succès, pendant des mois et des mois, à combattre l'erreur jusque dans ses derniers retranchements. " Par la clarté de sa parole," dit M. le Grand Vicairé Raymond, dans son éloge funèbre du Révd. M. Désaulniers, " par la solidité de sa doctrine et la force de son argumentation, il fit comprendre la nature de la constitution de l'église, l'obéissance due à l'autorité épiscopale, et les tristes résultats de la funeste position où se mettaient ceux qui, coupables de désobéissance, encouraient la sentence terrible de l'excommunication. Il parlait en chaire tous les dimanches sur ces sujets, et à chaque fois avait la consolation de voir un certain nombre de schismatiques venir à ses pieds abjurer leur erreur. Outre ces instructions publiques, il avait presque chaque jour des conférences privées avec quelques-uns de ceux que la parole du prêtre apostat avait entraînés dans sa chute, il les éclairait et presque toujours, il venait à bout de les convaincre que c'était un devoir pour eux de se séparer de lui et de reconnaître l'autorité épiscopale. Il fallait certes du courage à ces hommes et une parole éloquente et favorisée de Dieu à celui qui leur inspirait, pour qu'ils pussent en venir à cet acte solennel de l'abjuration d'une erreur soutenue d'abord avec opiniâtreté, s'avouer coupables et dignes de la censure que l'autorité ecclésiastique avait portée et demander humblement et publiquement d'en être absous."

Mais c'est à son successeur, le Révd. M. A. Mailloux, nommé à la cure de Bourbonnais, le 28 mars 1857, que l'on doit le retour à la foi du plus grand nombre de ces malheureux dévoyés. (1) Sa parole onctueuse et persuasive, son dévouement

(1) Voici la liste des prêtres qui ont tour à tour desservi Bourbonnais d'une manière régulière, avec la date de leur nomination à la cure de cette paroisse.

Révd. M. Courgeault	13 mai	1847.
" " Wineg	4 mai	1851.
" " Charles Chiniquy	28 septembre	1852.
" " Lemaistre	17 septembre	1853.
" " Antoine Lebel	3 novembre	1854.
" " Louis Cartuyvels	13 décembre	1855.
" " Désaulniers	11 décembre	1856.
" " A. Mailloux	28 mars	1857.
" " J. V. Gingras	24 juin	1860.
" " Ducroux	2 septembre	1863.
" " J. Côté	29 octobre	1864.
" " P. Beaudoin	11 septembre	1865.

sans bornes, ses vertus évangéliques exercèrent la plus salutaire influence durant les trois années qu'il consacra à cette œuvre difficile, et finirent par toucher et ramener à la vérité les plus récalcitrants. Ses successeurs réussirent à dissiper les derniers nuages de l'erreur, et aujourd'hui il n'y a pas un groupe canadien aux Etats-Unis, qui soit animé d'un esprit plus véritablement religieux que celui de Bourbonnais.

La plus grande partie des habitants de Bourbonnais sont cultivateurs et vivent en général dans l'aisance. Quelques-uns s'adonnent au commerce et réussissent fort bien. Plusieurs occupent des charges politiques ou municipales. Depuis deux ans le greffier de la corporation est M. George Létourneau, un compatriote distingué.

Ils sont en général fort attachés aux institutions américaines, et nous ne saurions espérer de les rapatrier dans un avenir plus ou moins rapproché. Les belles terres qu'ils cultivent les retiendront toujours dans cette région fertile de l'ouest. Ils diffèrent beaucoup sous ce rapport des Canadiens de l'est. Ils, travaillant en grande partie dans les manufactures de la Nouvelle-Angleterre, ne sont pas autant attachés au sol américain, dont un petit nombre seulement sont propriétaires.

Nos compatriotes de Bourbonnais sont loin cependant d'oublier les charmes du pays natal, et tous les ans un certain nombre viennent rafraîchir les liens qui les unissent aux familles qui ont avec eux une commune origine. Plusieurs ont franchi cette année encore l'énorme distance qui les sépare de nous, pour se rendre à l'appel de la patrie et prendre part à l'imposante réunion de la grande famille franco-canadienne, dont Montréal a été témoin les 24 et 25 juin.

Bourbonnais a produit durant la dernière guerre américaine une compagnie militaire, qui s'est distinguée en plusieurs rencontres ; elle avait pour capitaine, M. Saguin ; pour premier lieutenant, M. Noël Brosseau, et pour second lieutenant, M. Edouard Martin. Elle portait le nom de et faisait partie du 76<sup>ème</sup> régiment volontaire de l'Illinois. La discipline et son habileté lui valurent le ruban bleu au régiment. Cette distinction indique qu'elle était supérieure à toutes les autres compagnies dont se composait le corps d'armée du Tennessee, fort de 30,000. Elle fit preuve d'une telle impétuosité au siège de Vicksburg qu'on lui confiait toujours ensuite les postes les plus périlleux. Au siège de Mobile, M. Charles Paradis, de St. Anne, alla planter le drapeau américain sur le fort de Klockly, au milieu d'un feu extrêmement nourri, après avoir vu tuer quatre soldats qui avaient vainement tenté d'accomplir cet audacieux exploit.

Le recensement de 1861 indique qu'il y a 312 familles à Bourbonnais, en tout 1500 âmes. Le chiffre de la population actuelle n'est guère plus élevé.

JOSEPH TASSÉ.

## BULLETIN TÉLÉGRAPHIQUE

### FRANCE

Paris, 28.—Les rapports de la votation dans le département de Maine et Loire, annoncent que de Maille, républicain, a été élu député à l'Assemblée nationale par une majorité de 3787.

Paris, 1<sup>er</sup>.—Le comité permanent de l'Assemblée nationale, a eu aujourd'hui une séance à Versailles.

Le duc de Larocheoucault, de l'extrême droite, a attaqué le gouvernement pour avoir retiré l'*Orénoque* de Civita Vecchia et a déclaré que la politique suivie avec l'Espagne et l'Italie était hostile à la France.

Paris 2.—Des élections ont été ordonnées dans les départements de Drome, Oise et Nord pour le 8 novembre, pour remplir les sièges vacants dans l'Assemblée.

Le *Journal de Paris* dit que le Pape a écrit une lettre conciliatrice et amicale au président MacMahon, reconnaissant les efforts de la France en sa faveur.

La vente du *Sidèle* et du *19<sup>ème</sup> Sidèle* a été prohibée dans les rues.

L'offense du dernier journal a pour cause un article où il fait une comparaison insidieuse de l'administration de Thiers avec celle du présent gouvernement.

La *Liberté* rapporte que le gouvernement espagnol a lancé une protestation contre le transport des armes par les Carlistes, sur la mer.

### AUTRICHE

Vienne, 28.—Le gouvernement autrichien se propose d'envoyer une nouvelle expédition au pôle arctique, afin de voir si les terres découvertes par l'expédition qui vient d'arriver, et appelées " Terres de François-Joseph," font partie d'un continent ou d'une île.

### ANGLETERRE

Londres, 29.—La population de Bayonne refuse de vendre du charbon pour les frégates prussiennes.

Une dépêche de Rome au *Morning Post* dit que l'ambassadeur français a présenté au Pape la lettre de MacMahon, lui annonçant que le gouvernement français retirait l'*Orénoque*, mouillé à Civita Vecchia.

Londres, 1<sup>er</sup>.—Le *Times* de ce matin dit qu'il est faux que la reine ait payé les dettes du prince de Galles. Actuellement, dit l'auteur de l'article, les dettes du prince se montent à un peu plus que le tiers de son revenu annuel, en y comprenant les factures de plus d'un an, son passif sera pleinement couvert par les sommes qui figurent à l'actif de son compte, chez ses différents banquiers.

Il est vrai que la liste civile du prince ne suffit pas à son train de vie mais il a de plus, le capital produit par l'accumulation des revenus du Duché de Cornwall pendant sa minorité, qui peut s'y puiser mais qui suffit encore à combler les vides.

Londres, 2.—Une dépêche spéciale de Berlin au *Times* rapporte que l'empereur Guillaume a écrit au roi d'Italie, lui exprimant son regret de ne pouvoir visiter Rome cet automne comme il s'y attendait.

Les Carlistes en Biscaye demandent la restauration de la paix.

Il y a beaucoup d'excitation dans la ville en conséquence de l'explosion qui est arrivée ce matin au canal Regent's Park. Voici les informations recueillies. A 5 heures a. m. une barque amarrée près des jardins zoologiques, avec une charge de poudre, a fait explosion. Trois personnes ont été tuées et plusieurs blessées. Les ponts et les maisons du voisinage se sont écroulés. Des milliers de personnes se rendent sur les lieux et les journaux ont sorti des *extras*, mais ils contiennent peu de détails.

Les nouvelles de l'explosion de poudre sur le canal Regent, ont montré que sur un parcours de 20 milles, 5 cadavres ont été retrouvés. Un grand nombre des animaux du jardin Zoologique ont été tués.

La quantité de poudre qui a fait explosion est de 4 tonnes. Des maisons situées à deux milles de distance ont été ébranlées. Sept personnes manquent encore. Il y a eu une véritable panique ici pendant plusieurs heures. On rapporte que plusieurs personnes sont mortes de frayeur.

### ESPAGNE

Paris, 29.—Il paraît qu'il a été décidé, à une réunion du conseil des ministres, de prier la femme de Don Carlos de laisser le territoire français.

Madrid, 29.—Des dépêches officielles reçues ici annoncent que dans la province de Navarre, la bataille entre les Carlistes et les républicains s'est arrêtée vendredi ; elle avait duré quatre jours consécutifs.

Londres, 3.—Des nouvelles du nord de l'Espagne rapportent que plusieurs chefs carlistes ont abandonné la cause, vu les malentendus avec le ministre de la guerre de Don Carlos.

Madrid, 4.—Loyard, ministre de la Grande-Bretagne, et M. de Chandory, nouvellement nommé représentant de la France, ont été reçus par le Président Serrano hier soir, avec les cérémonies ordinaires, et ils ont présenté leurs lettres de créance. Serrano remercia le ministre français pour ses expressions cordiales et répondit réciproquement aux vœux amicaux de la France.

Loyard, en présentant ses lettres de créance, a manifesté sa confiance dans le triomphe du gouvernement Espagnol dans la crise présente.

Les deux ministres ont adressé la parole à Serrano comme Président de l'Exécutif, et dans leurs discours, ils ont fait allusion à la république.

### ITALIE.

Rome, 3.—Le roi a lancé un décret dissolvant la Chambre des Députés et ordonnant de nouvelles élections. Le parlement s'assemblera le 23 novembre.

## FAITS DIVERS

TRISTE MORT.—Samedi, le 26, vers minuit, quatre jeunes gens nommés Alphonse Léveillé, James Schofields, Joseph Giroux et Onézime Chaput, qui paraissent plus ou moins sous l'influence des alcools, se présentèrent chez un charretier nommé Joseph Thérien et l'engagèrent moyennant \$1.50 pour les conduire au restaurant de M. Emond, sur la chemin de la montagne.

Après avoir fait maintes stations dans les auberges qu'ils trouvèrent ouvertes sur la route, ils arrivèrent chez M. Emond qui refusa de les admettre à cause de l'heure avancée et de leur état d'ivresse, ce que voyant ils donnèrent 75 cents de plus à leur cocher et le décidèrent à les mener à l'hôtel Courville.

Arrivés en cet endroit, ils remarquèrent une voiture à la porte, et plusieurs jeunes gens leur dirent qu'ils ne pourraient pas entrer chez Courville attendu qu'on leur avait refusé la porte. Léveillé répondit qu'il entrera t bien lui. Là-dessus il s'en fut frapper à la porte et demanda l'admission ; Courville répondit, à l'intérieur, qu'il n'admettait personne à cette heure avancée de la nuit. Léveillé répliqua qu'il eut à ouvrir sinon que la porte serait enfoncée. Courville répondit alors que si on faisait la moindre tentative de s'introduire de force, il tirerait. Léveillé répondit : tire, tire, je n'ai pas peur de tes balles.

Au même instant la porte s'ouvrit, on vit sortir Courville qui frappa le défunt à la tête avec ses poings on une masse et l'étendit à ses pieds. Ses amis le prirent dans leurs bras pour le mener à un ruisseau voisin afin de laver ses blessures et Courville leur dit alors : Allez laver ce polisson.

Après qu'ils l'eurent lavé ils le mirent dans la voiture et le conduisirent chez lui sur la rue Sydenham. Léveillé ne dit pas un mot pendant tout le trajet, mais une fois arrivé chez lui, on lui demanda comment il était et il répondit : Je suis bien, ce n'est rien. Ses compagnons se retirèrent alors et il mourut presque aussitôt.

Ce n'est que dans l'après-midi de lundi que la police et le coroner eurent connaissance des faits ; Courville fut immédiatement arrêté et une enquête s'ouvrit au domicile du défunt. Après avoir vu le cadavre les jurés se retirèrent afin de laisser au Dr. Rottot le temps de faire l'autopsie et à sept heures l'enquête fut reprise, sous la conduite de M. le coroner Jones, dans la pharmacie de MM. Fafard & Daoust, 452, rue Ontario.

Les Drs. Rottot et Fafard après avoir examiné le cadavre du défunt dirent qu'il était mort d'une congestion cérébrale causée par une blessure reçue sur l'os temporal soit par un coup soit par une chute. Près de deux onces et demie à trois onces de sang s'étaient accumulés entre le crâne et la cervelle du défunt et c'est cette compression de sang qui a causé la congestion.

Les témoignages du charretier Thérien et de Joseph Giroux, un des compagnons du défunt confirment les faits que nous avons donnés.

BONAPARTE, AVOCAT.—Le *Sun* de Baltimore raconte que, pendant le récent jugement de Garvey contre Waylan, pendant devant la cour de circuit du comté d'Howson (Maryland) un jeune homme de bonne mine et d'aspect grave, doué d'un visage exprimant une haute intelligence, a pris la parole comme l'un des défenseurs. Sa voix pétrante et ses manières distinguées ont immédiatement sollicité l'attention. Il était clair que c'était un homme d'une capacité exceptionnelle, et chacun se demandait son nom avec curiosité. C'était Jérôme Bonaparte, second fils du défunt neveu de Napoléon 1<sup>er</sup>, qui vient d'être admis au barreau et qui prononçait son *ma idem speech* comme homme de loi. La cour l'a écouté avec une attention particulière, et de l'avis des hommes de loi et autres personnes présentes, ce plaidoyer de début a été admirable et plein de promesses d'une grande distinction future.

UN SERPENT.—On nous écrit de Ste. Marie de la Beauce en date d'hier :

Il y a quelques jours, vers six heures et demie du soir, M. Montminy, marchand de Ste. Marie, se promenait sur le trottoir devant sa maison, lorsque tout à coup, il entendit un